

**M. Clark (Yellowhead):** C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a accepté très rapidement, lorsque cette affaire a surgi, d'établir un comité parlementaire qui pourrait discuter ces questions de manière plus approfondie qu'il n'est possible de le faire à la période des questions.

Nous avons maintenant une belle preuve de la justesse de cette décision, car on a justement répondu ce matin au comité à la question que la députée vient de poser. Au comité permanent, nous avons toute latitude pour donner des réponses complètes.

• (1500)

Cela ne rimerait pas à grand-chose, selon moi, et ce ne serait pas une marque de respect pour cette institution, si je répétais ici ce que j'ai dit ce matin dans mon témoignage devant un comité établi par la Chambre.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, c'est avec regret que j'invoque le Règlement au sujet d'une remarque faite par le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles, car ce dernier vient justement de dire qu'il essaie de se maintenir dans une position qui inspire le respect et la confiance.

Ses collègues et lui-même nous demandent régulièrement de changer nos habitudes pour essayer de donner à cette institution la dignité et le respect qu'elle mérite.

Au cours de la période des questions, le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles a appelé mon collègue de Burnaby—Kingsway «mon petit Svend».

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Riis:** Monsieur le Président, il a fait cela, et je ne crois pas que cela fasse partie du décorum de la Chambre. Je ne crois pas que cela inspire le respect et la confiance que le ministre voudrait avoir. Je veux donc lui donner l'occasion de retirer cette remarque.

**Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des**

### *Recours au Règlement*

**Affaires constitutionnelles):** Monsieur le Président, bien sûr que je veux retirer cette remarque.

Pendant que j'ai la parole, je signale que je veux consulter les «bleus» pour m'assurer que la réponse que j'ai donnée au député de Glengarry—Prescott—Russell reflète bien ce que je voulais dire.

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je veux simplement dire que, à mon avis, le président du Conseil privé a fait preuve, dans sa réponse à ce rappel au Règlement, du genre de dignité et de respect envers ses collègues que nous voudrions tous voir ici.

J'espère que le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique prendra note de cela, en parlera à ses collègues du caucus néo-démocrate et leur dira à quel point il ne convient pas de faire des entrées en matière qui contiennent des accusations ou des remarques provocatrices, comme le député de Burnaby—Kingsway le fait souvent à la Chambre. Il nous aiderait tous à faire de la Chambre une institution respectée.

**M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Puisque le président du Conseil privé a déjà présenté des excuses au député de Burnaby—Kingsway, j'ai pensé qu'il pourrait peut-être profiter de l'occasion pour se lever à la Chambre et présenter des excuses à Raymond Chrétien.

**M. Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, nous semblons être dans une période permettant un certain assouplissement du Règlement.

Voici ce que j'ai dit, et je me réjouis de l'occasion de le répéter, bien qu'on ait sûrement déjà dû le rapporter à M. Chrétien: s'il croit que certains de mes propos lui donnent raison d'exiger des excuses, il n'a qu'à me demander de les lui faire, et je les lui ferai. Je ne pense pas que cela soit bien utile pour la réputation de la Chambre ni que cela serve la réputation ou les intérêts de M. Chrétien, que de traiter cette question de façon sectaire.

Lui et moi, nous nous connaissons depuis huit ou neuf ans. Nous avons travaillé en très étroite collaboration.

Le leader parlementaire du Parti libéral demande si je vais présenter des excuses. Je ne pense pas que M. Chrétien l'ait autorisé à le demander. J'ai dit très clairement que si M. Chrétien croit que j'ai dit quelque chose qui. . .